

## Conseil Municipal du 18 juillet 2007

*Le Conseil municipal de Roncherolles-sur-le-Vivier, légalement convoqué, s'est réuni d'urgence à la mairie le dix-huit juillet deux mille sept à 19h 30 sous la présidence de M. Bernard JEANNE, Maire.*

*Étaient présents : Anne-Marie CHANTREUIL, Gilbert COLIN, Gilbert DECOODT, Nathalie DUVILLA, Patrice GIFFARD, Robert LAFITE, Michel LASCROUX, Philippe LEMARCHAND, Christine SERVAIS.*

*Absents excusés : Marie ADE, Régis BLANQUART, Florence COUTARD, Anne-Marie DESCHAMPS, Dominique LASNE.*

*Secrétaire de séance : Patrice GIFFARD.*

*Bernard JEANNE propose au Conseil, vu le nombre de Conseillers absents, d'approuver le compte-rendu des Conseils municipaux du 18 juin 2007 ainsi que celui du 5 juillet lors de la prochaine séance.*

### **1. INTEMPERIES DU 16 JUILLET 2007**

Bernard JEANNE présente un exposé de la situation deux jours après les intempéries qu'a connues la commune.

L'orage exceptionnel qui s'est abattu le lundi 16 juillet, qui faisait suite à des fortes précipitations, a provoqué des inondations et des dégâts importants.

Les visites que Bernard JEANNE a effectuées avec le secrétaire de mairie permettent d'évaluer à 300 ou 350 le nombre de maisons ayant subi des dégâts, parfois graves : pièces d'habitation endommagées, véhicules submergés dans les garages, chaudières, appareils électroménagers hors d'usage...

Les dégâts ont également affecté les bâtiments communaux : mairie, salle polyvalente.

Enfin, la voirie communale a été gravement endommagée, notamment le chemin du Vieux-Moulin : chemin d'accès à des habitations entièrement détruit, amoncellement de pierres, plaques de bitume arrachées, rives de chaussées emportées...

Bernard JEANNE tient à rendre hommage aux Roncherollais qui ont montré beaucoup de courage, de compréhension et de solidarité, venant en particulier en aide à ceux qui ont connu le plus de difficultés. Il salue le travail effectué par le personnel communal, et en particulier par le secrétaire de mairie et les services techniques.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, ayant constaté les dégâts qu'ont subis tant les biens des particuliers que le domaine public, sollicite le classement de la commune en état de catastrophe naturelle.

Il sollicite dès maintenant une subvention exceptionnelle du Département et de l'Etat afin de remettre en état la voirie communale.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents, la présente délibération.

Bernard JEANNE annonce que la Commune a fait intervenir un bulldozer pour dégager le Chemin du Vieux-Moulin afin de permettre aux riverains d'accéder à leur propriété. Il précise que l'aménagement réalisé est provisoire et qu'une réfection complète du Chemin aura lieu à la rentrée.

Il ajoute qu'il a fait le tour complet de la Commune accompagné du Secrétaire de Mairie afin d'évaluer les dégâts des Roncherollais et d'établir des constats d'inondations. Il indique qu'aucune habitation ne semble en difficulté à ce jour, excepté des riverains, rue de Bimare, dont le chemin privé a été détruit et qu'il a rencontrés. Bernard JEANNE ajoute qu'une intervention n'est pas possible à ce jour car il s'agit d'un chemin privé.

Christine SERVAIS propose que la Commune réalise un aménagement provisoire afin de permettre aux riverains d'accéder à leur propriété. Bernard JEANNE répond qu'il ne s'agit pas que d'une légère intervention car le chemin a entièrement été détruit. De plus, il rappelle que légalement, la Commune ne peut intervenir sur le domaine privé. Il va solliciter l'Agglo, compétente en matière de ruissellement des eaux.

Bernard JEANNE rappelle que chaque habitant se doit d'effectuer une déclaration à son assurance. La Commune se charge d'établir la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de l'Etat.

Bernard JEANNE annonce qu'il a pris contact avec l'Agglo de Rouen. Après avoir fait le tour de la Commune, plusieurs problèmes ont été décelés. Un bassin de rétention pourrait être à construire en amont du Chemin du Vieux-Moulin. Le problème reste l'acquisition des terrains car les propriétaires acceptent très difficilement de vendre. Nathalie DUVILLA pense que les événements qui viennent de se dérouler devraient permettre de décider les propriétaires. Bernard JEANNE rappelle que l'exemple de Roncherolles incite à penser le contraire.

Nathalie DUVILLA demande quelles sont les conclusions de l'Agglo sur ce phénomène. Bernard JEANNE répond que l'Agglo de Rouen lui a signalé qu'il était tombé en deux heures près de 60 millimètres d'eau ce qui correspond à la moyenne d'un mois. Les averses répétées avant l'orage ont saturé les bassins et les prairies. Enfin, ce genre d'événement climatique se déroule d'habitude sur des petites parties de territoire c'est-à-dire 10 hectares en moyenne alors que lundi, les orages se sont étendus sur près de 100 hectares.

Bernard JEANNE ajoute que tous les lotissements de la Commune ont été touchés et en particulier, ceux situés près d'une prairie.

Bernard JEANNE annonce qu'une réunion aura lieu le 20 juillet 2007, à 14h 30 à la Préfecture à ce sujet.

#### **QUESTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :**

- Christine SERVAIS demande si la rue du Vieux Château va être nettoyée. Bernard JEANNE répond que cela est prévu.
- Bernard JEANNE annonce qu'une benne va être installée au lotissement du Closeau afin de permettre d'évacuer les déchets liés à l'inondation.
- Bernard JEANNE remet aux Conseillers municipaux la carafe d'eau créée par l'Agglo de Rouen. Il indique que l'Agglo mène une campagne pour inciter la population à boire de l'eau du robinet qui est moins coûteux et engendre moins de déchets. Une bouteille par foyer sera distribuée lors du Forum des associations.
- Gilbert COLIN demande si les intempéries ont engendré un retard dans le chantier des travaux de la place. Bernard JEANNE répond qu'il y a un léger retard. Le pavage devrait être terminé à la mi-août.

- Suspension de séance -  
- Reprise de séance -

La séance est levée à 21h 15

\*\*\*\*\*